

**ARRETE**  
**portant Tableau annuel d'Avancement de grade – Année 2025**

**CADRE D'EMPLOIS des AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX**  
pour l'accès au GRADE d'agent de maîtrise principal

AR/2025-0796  
ACTES/4.1

**Le Président de Nevers Agglomération**

Vu le Code Général de la Fonction Publique,  
Vu le Code Général des Collectivités,  
Vu le statut particulier du cadre d'emplois des agents de maitrises territoriaux,

**ARRETE**

**Article 1 :** Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année **2025** est établi comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations	Avis
<b>M. MAZEAS Laurent</b>	agent de maîtrise	agent de maîtrise principal	1		<b>Favorable</b>

Total promouvables : 7

Nombres d'hommes : 7

Nombre de femmes : 0

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Fait à NEVERS, le 27 octobre 2025

Pour le Président, par délégation

**Laurent POMMIER**

Vice-Président aux Ressources Humaines

